



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

SEMINAIRE DE HAUT NIVEAU ET COURS DE FORMATION SUR LA PERTE DE CONTROLE EN VOL (LOC-I) ET LA FORMATION A LA PREVENTION DES PERTES DE CONTROLE ET AUX MANŒUVRES DE RETABLISSEMENT (UPRT) (AFRIQUE DU SUD, JOHANNESBURG, 16-19 OCTOBRE 2017)

BULLETIN D'INFORMATION

1. Lieu du séminaire et du cours

- 1.1 Le cours de formation LOC-I et UPRT se tiendra du 16 au 18 octobre 2017 ; et le Séminaire de haut niveau sur le phénomène LOC-I et UPRT se tiendra le 19 octobre 2017.
- 1.2 Les activités se dérouleront en Afrique du Sud, Johannesburg, près de l'aéroport international O.R. Tambo ; le lieu exact étant à confirmer.

2. Inscriptions sur place

- 2.1 A l'arrivée, les participants sont priés de confirmer leur pré-inscription au comptoir d'enregistrement et de recueillir leurs badges le premier jour, à savoir le 16 octobre 2017 entre 08h15 et 08h45 pour la formation à la prévention des pertes de contrôle et aux manœuvres de rétablissement (UPRT). Les mêmes mesures s'appliqueront pour le séminaire de haut niveau sur la perte de contrôle en vol (LOC-I) qui se tiendra le 19 octobre 2017.

3. Sessions d'ouverture

- 3.1 L'ouverture officielle pour la formation UPRT se tiendra du 16 octobre 2017. Celle du Séminaire de haut niveau LOC-I aura lieu le 19 octobre 2017 à 08h45.
- 3.2 Les sessions se dérouleront de 08h30 à 17h00 tous les jours. Les participants sont invités à accorder une attention particulière au trafic routier durant les heures de pointe, en planifiant en conséquence leurs déplacements à Benoni.

4. Langues de travail

- 4.1 Le séminaire et le cours se dérouleront en langue anglaise uniquement.

5. Transport

De l'aéroport

- 5.1 Les participants peuvent faire usage des services de navettes, dès leur arrivée à l'aéroport international O.R. Tambo, et pour le jour de leur départ. Il leur est également recommandé de recueillir auprès des bureaux d'information à l'aéroport international O.R. Tambo, les renseignements nécessaires pour louer un taxi ou utiliser les services de transport publics ainsi que les tarifs y afférents.

Arrangement de transport au lieu de réunion

- 5.2 Les participants sont priés de prendre leurs propres dispositions en matière de transport chaque jour pour les trajets aller-retour entre leurs hôtels et le lieu de la réunion. A ce propos, ils peuvent consulter leurs hôtels pour les arrangements nécessaires, en tenant compte des heures de pointe.

6. Visa d'entrée

6.1 Les voyageurs qui arrivent en Afrique du Sud devraient avoir un passeport en état de validité. Les participants sont priés de vérifier auprès de leurs ambassades s'ils sont exemptés de l'obligation de visa d'entrée en Afrique du Sud. Pour la demande de visa, il est conseillé de produire la lettre d'invitation de l'OACI, ainsi que les autres documents qui peuvent être requis par les représentations diplomatiques. Il est important de solliciter un visa bien à l'avance.

7. Santé

7.1 Il est recommandé que les participants disposent d'une assurance voyage (couvrant la santé), valable pour leur séjour en Afrique du Sud. En outre, il est recommandé aux participants d'avoir sur eux les documents prouvant qu'ils sont assurés pour les frais médicaux et d'hospitalisation, comme par exemple une carte qu'ils pourront produire en cas de nécessité. Les participants sont vivement encouragés à fournir, lors de leur inscription, les renseignements sur les personnes proches qui pourront être contactées de leur part en cas de besoin.

7.2 La présentation d'un carnet de vaccination contre la fièvre jaune, en cours de validité, est obligatoire au point d'entrée en Afrique du Sud pour les ressortissants des pays où la fièvre jaune est considérée comme endémique par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et pour les personnes qui y ont séjourné. Il s'agit, en particulier, des pays suivants: Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, République Centrafricaine, Tchad, Congo, RDC, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Liberia, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Somalie, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Léone, Tanzanie, Togo et Ouganda.

7.3 Si le carnet de vaccination n'est pas disponible, la vaccination se fera à l'aéroport contre paiement de la somme de 600 Rands Sud-Africain (montant en vigueur mais qui peut être modifiée par les autorités compétentes). D'autres mesures appropriées pourront être également prises par les services de santé sud-africains conformément aux règlements applicables et aux procédures. Pour de plus amples informations sur l'Afrique du Sud, vous pouvez visiter le site web de l'organisation mondiale de la santé (OMS) à l'adresse <http://www.who.int/ith/>.

7.4 Vous trouverez également des informations sur les cliniques, les pharmacies et les hôpitaux les plus proches du lieu de la réunion, à : <http://www.world-travel-info.net/country/town/637/benoni>.

8. Information sur le climat et le transport local

8.1 Les températures au mois d'octobre, modérées en moyenne, peuvent varier de 28 °C à 23 °C. Le climat est relativement sec et ensoleillé avec des précipitations très rares durant le mois d'octobre.

8.2 Le temps local en Afrique du Sud est GMT+2 (UTC) ; il est fixe à travers tout le territoire.

9. Monnaie locale et taux de change

9.1 L'unité monétaire de base est le Rand Sud-Africain (ZAR), qui se divise en 100 centimes. Les pièces existent en argent et en bronze: jusqu'à R5.00. Les billets sont émis en coupures de R10, R20, R50, R100 and R200.

9.2 Le taux de change du Rand Sud-Africain (ZAR), est déterminé par le taux interbancaire qui varie quotidiennement. Le taux moyen d'échange US Dollar/Rand (sur Internet) pendant le troisième du mois de juillet était de 0.077 US Dollar. Les participants peuvent obtenir des renseignements à jour à partir d'Internet.

9.3 Les banques et les bureaux de change fournissent des services de change. La plupart des banques sont ouvertes de 09:00 heures à 15:00 heures du lundi au vendredi et de 08:30 heures à 13:00 heures les

samedis. Les hôtels fournissent également des services de change moyennant quelques frais. Les participants sont aussi invités à se référer au site web du *South African Revenue Services* (SARS) à www.sars.gov.za ou au site web de l'IATA, www.iatatravelcentre.com/za, pour des informations détaillées sur les détails sur la douane, la monnaie locale et les règles sur les taxes aéroportuaires.

- 9.4 La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est perçue sur la plupart des produits et des services. Toutefois, en tant que ressortissant étranger, vous pouvez récupérer la TVA sur tout ce que vous achèterez pour un montant au-dessus de 250 Rands, en produisant au niveau de l'aéroport avant votre départ, les originaux des reçus relatifs aux articles achetés.

10. Alimentation électrique

- 10.1 La tension locale est de 220/240 V à 50 Hz. Les prises électriques de type D/M (3 broches rondes), la prise de terre étant de 28 mm (1 ^{1/8} pouces), sont utilisés presque exclusivement en Afrique du Sud, au Lesotho et au Swaziland. De plus amples informations sont disponibles sur internet.

11. Téléphones

- 11.1 Les connexions directes avec le monde entier sont disponibles en composant le numéro voulu précédé de l'indicatif du pays concerné ou à travers un opérateur téléphonique, si cela est nécessaire. Pour appeler de l'étranger, vous devez composer 27 (indicatif de l'Afrique du Sud), suivi de l'indicatif régional et le numéro requis. Il y a quatre opérateurs de téléphonie cellulaire en Afrique du Sud : Cell C, MTN, Virgin Mobile et Vodacom.
- 11.2 Vous pouvez acheter une puce téléphonique à un prix modique à divers endroits, tels que les boutiques vendant des téléphones cellulaires et les supermarchés. Toutefois, la puce doit être enregistrée avant qu'elle ne puisse être activée. Vous aurez besoin de votre passeport pour ce faire.
- 11.3 Les téléphones publics nécessitent des pièces de monnaie ou une carte. Des cartes téléphoniques peuvent être achetées aux boutiques Telkom, boutiques, bureaux de poste et aéroports.

12. Sécurité

- 12.1 Comme dans la plupart des grandes villes, la criminalité à Johannesburg est endémique. Il est conseillé de se renseigner au bureau de réception de votre hôtel sur les conditions de sécurité prévalant aux alentours. Il est conseillé aux participants désireux de se rendre aux centres commerciaux, de partir en excursion ou de se déplacer pour toute autre raison, de prendre un taxi ou un moyen de transport arrangé par la réception de l'hôtel.

13. Langues

- 13.1 Il existe 11 langues officielles en Afrique du Sud. L'anglais est la langue préférée pour les grandes entreprises, y compris pour la plupart des centres de conférence et également auprès des touristes.

14. Horaires de travail

- 14.1 Les horaires de travail officiels en Afrique du Sud vont de 08:00 à 16:30 du lundi au vendredi et de 09:00 à 12:30 le samedi. Le samedi après-midi et le dimanche sont considérés comme fériés, et certaines banques au niveau de certaines zones à Johannesburg sont fermées en conséquence.

15. Pénurie d'eau

- 15.1 Vous devrez savoir que l'Afrique du sud est actuellement confrontée à une pénurie d'eau en raison de la rareté des pluies. Cependant, votre hôtel devrait disposer d'un plan de contingence en cas de nécessité pour vous assurer de bonnes conditions de séjour.

LISTE DES HÔTELS RECOMMANDÉS

NO	HOTEL/GUEST HOUSE	CONTACTS
1.	Kopanong Hotel and Conference Centre	243 Glen Gory Rd, Norton's Home Estates, Benoni, 1509 Tel: +27 (11) 749-0000; Fax: +27 (11) 963-1161 www.aha.co.za/kopanong
2.	Moafrika Lodge	122 Sandham Rd, Norton's Home Estates, Benoni, 1501 Tel: +27 81 400 1831; Mobile: +27 81 400 1831 www.moafrika.com
3.	Gateway Guest House	115 Sandham Road, Norton Home Estates, Benoni, Gauteng, South Africa; Mobile: +27 72 431 1841; Tel. +27 11 963 3394 www.gatewayguesthouse.co.za
4.	Ancient Windmill Guesthouse and Conference Centre	179 Lauriston Road, , Benoni , 1509, South Africa, Gauteng Tel: +27 (0) 72 288 9505; www.ancientwindmill.co.za
5.	African Silhouette Guesthouse	119 Karee Avenue, Marister, Benoni, South Africa Tel: +27(0)73 390 7088; Mobile: +27(0)83 297 4533 www.africansilhouetteguesthouse.co.za
6.	Summer Garden Guest House	8 Klip St, Farrarmere, Benoni, 1501 Tel: +27 11 849 5359; Mobile: +27 76 497 0952 www.summergarden.co.za
7.	Franchise Guest House	134 Howard Ave, Benoni Gauteng 1500, South Africa Tel: +27-11-421-3982; Mobile: +27-74-217-1474 www.franchiseguesthouse.co.za/
8.	Protea Hotel by Marriott O.R. Tambo Airport	Gladiator St, Rhodesfield, Kempton Park, 1619 Phone: 011 977 2600; http://protea.marriott.com/
9.	Southern Sun O.R. Tambo International Airport	O.R. Tambo International Airport, Jones Rd, O.R. Tambo, Johannesburg, 1627; Phone: 011 977 3600 https://www.tsogosun.com/southern-sun-or-tambo-international-airport
10.	InterContinental Johannesburg O.R. Tambo Airport	O R Tambo Airport, 1 O R Tambo Airport Rd, O.R. Tambo, Johannesburg, 1619; Phone: 011 961 5400; https://www.ihg.com/intercontinental/hotels/
11.	Holiday Inn Johannesburg Airport	O R Tambo Airport Rd, Bardene, Johannesburg, 0000 Phone: 011 823 1843; https://www.ihg.com/holidayinn/hotels/gb/en/reservation
12.	Birchwood Hotel & OR Tambo Conference Centre	14 View Point Rd, Bartlett AH, Boksburg, 1456 Tel: 011 897 0000; http://www.birchwoodhotel.co.za/

AUTRES HÉBERGEMENTS AU NIVEAU ET AUTOUR DE BOKSBURG

- a) Ikwekwezi Lodge
- b) Villa Madzi Imbiri
- c) Avant Garde Lodge
- d) Marben Manor Guesthouse
- e) @T Home BnB

Pour de plus amples informations y compris les coordonnées sur ces hôtels et des renseignements sur d'autres, il est recommandé d'effectuer des vérifications sur internet.